RCS : MARSEILLE
Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00503
Numéro SIREN : 394 232 300
Nom ou dénomination : ACCESSITE

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2019 sous le numéro de dépôt 526

Greffe du tribunal de commerce de Marseille : dépôt N°526 en date du 21/01/2019

Certifié conforme à l'original

COMPTES ANNUELS

6 CBN
21 JAN. 2019
526

ACCESSITE

47 cours Pierre Puget
13006 Marseille

Exercice au 31/12/2017

1 **BILAN - ACTIF** **DGFiP N° 2050 2018**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACCESSITE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 Rue Pierre Puget 13006 Marseille — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 4 2 3 2 3 0 0 0 0 3 5 — Néant *

Exercice N clos le, 31/12/2017

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	220 004	AG	159 279	60 724
	Fonds commercial (1)	AH	958 340	AI		958 340
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 840	AS	1 540	
	Autres immobilisations corporelles	AT	362 997	AU	233 017	129 979
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	33 601	CV		33 601
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	41 400	BI		41 400
	TOTAL (II)	BJ	1 617 884	BK	393 836	1 224 047
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	27 648	BW		27 648
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 585 612	BY	179 197	3 406 414
	Autres créances (3)	BZ	1 344 025	CA	370 230	973 795
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	16 224 654	CG		16 224 654
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	48 669	CI		48 669
	TOTAL (III)	CJ	21 230 611	CK	549 428	20 681 182
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	22 848 495	1A	943 265	21 905 230

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes — CP — (3) Part à plus d'un an — CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2 **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACCESSITE — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 80 000)	DA	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	930 215
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	430 657
	Report à nouveau	DH	1 051 241
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	673 606
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 173 721
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	27 101
	Provisions pour charges	DQ	21 962
	TOTAL (III)	DR	49 063
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	706 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	253 100
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 961 581
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	15 760 263
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	18 682 444
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	21 905 230

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	17 976 444
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACCESSITE — Néant *

Exercice N

			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB	FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	9 050 962	FH	FI	9 050 962
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	9 050 962	FK	FL	9 050 962
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	4 811
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	161 107
	Autres produits (1) (11)					FQ	22
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 216 903
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	12 620
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 122 413
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	195 069
	Salaires et traitements*					FY	3 710 515
	Charges sociales (10)					FZ	1 809 780
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	100 235
		– dotations aux provisions*				GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	179 197
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	82 331
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 212 165
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 004 738
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 004 738

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACCESSITE — Néant *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	735
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	392 193
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	392 928
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 916
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	419 294
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	426 211
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(33 282)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	133 539
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	164 309
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 609 831
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 936 225
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	673 606

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 403
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Subventions accordées	749	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 167	
Provisions pour risques et charges	419 294	
Autres produits		735
Reprise Provisions pour risques et charges		392 193

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ACCESSITE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 80 000.00 €

Siège social : 47 cours Pierre Puget

13006 Marseille

394 232 300 RCS MARSEILLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 JUIN 2018

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 673 606.76 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 673 606.76 €

Sur lequel est distribué une somme de 500 000.00 €

soit par action, un montant de 500.00 €

Après distribution, le bénéfice s'élèvera à la somme de 173 606.76 €

Qu'il conviendrait d'affecter en totalité au compte « Autres Réserves »

qui ressortira ainsi à 604 264.76 €

L'assemblée générale sur proposition du président décide également de transférer le compte de « Report à nouveau » créditeur d'une somme de 1 051 242 €, au compte « Autres réserves », qui après affectation du bénéfice, comme indiqué ci-dessus, s'élèvera à la somme totale de 1 655 506.76 €.

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 500.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2018, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2016

Néant

Exercice : 31/12/2015

- Dividende global distribué :..... 1 306 000.00 €

Exercice : 31/12/2014

- Dividende global distribué :..... 400 000.00 €

Copie certifiée conforme,

Le Président